

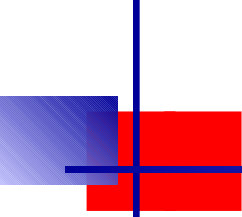


Mise en place d'indicateurs : Présentation de la methodologie d'elaboration

Martin Bocquet

DREAL Nord-Pas-de-Calais

Martin.bocquet@developpement-durable.gouv.fr

- 
-
- 1/ Pourquoi évaluer ?
 - 2/ La méthodologie d'évaluation
 - 3/ Un outil d'aide à la constitution d'indicateurs
 - 4/ Exemple d'indicateurs de suivi



Pourquoi évaluer ?

Pourquoi évaluer ?

- Rentabiliser un PLUi

=> **efficacité**

- Revoir les choix en fonction des éléments extérieurs

=> **réactivité**

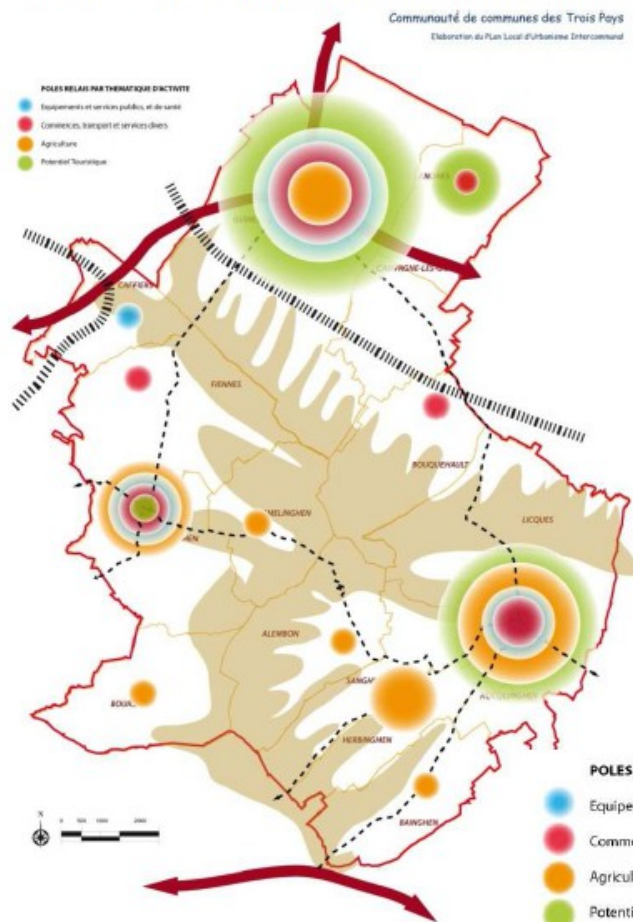
- Être capable de réagir / corriger le document

=> **droit d'erreur, amélioration de l'action**

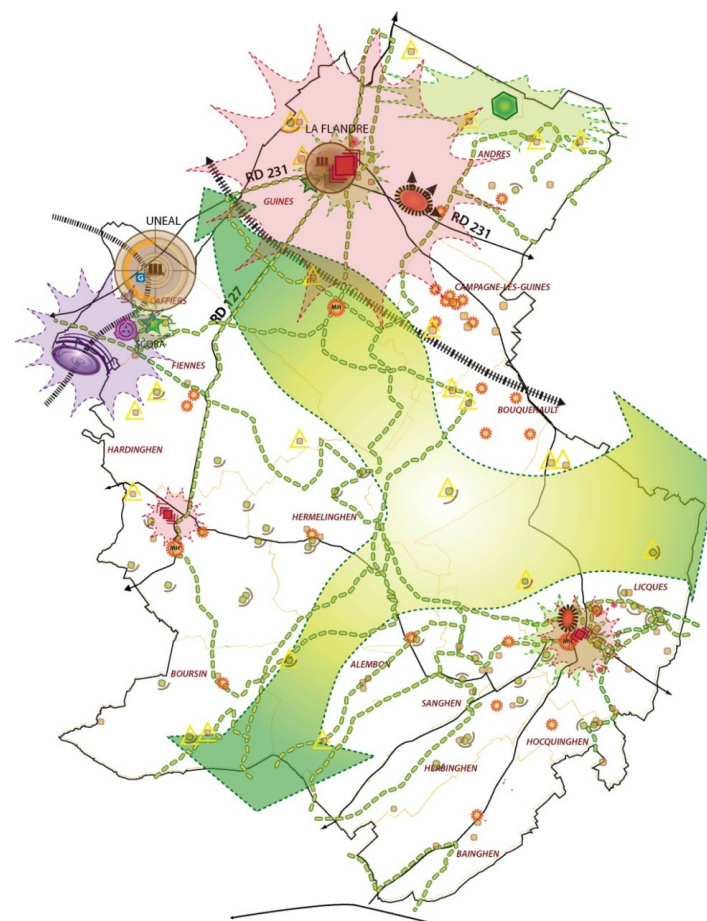
L'évaluation permet de garder un document vivant

Que doit-on évaluer

Le territoire ?



Le document ?



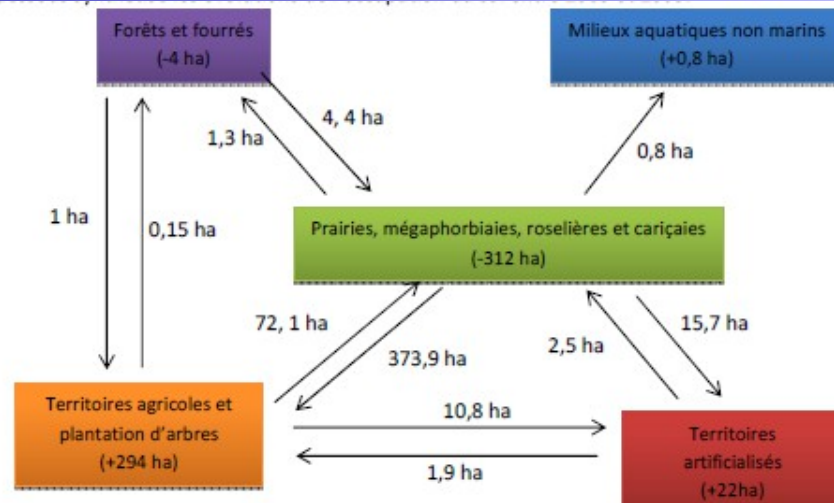


La méthodologie d'évaluation

Poser le problème

Quel sont les problèmes à résoudre ?

Quel est le problème principal ?



ATOUTS ET OPPORTUNITES

Forte proportion de prairies (2 955ha).
Espaces naturels et semi-naturels encore très présents.

FAIBLESSES ET MENACES

Disparition des prairies au profit des terres cultivées (-374 ha).
Urbanisation en fond de vallée au détriment des zones humides, des prairies, du paysage et s'exposant au risque inondation.

INDICATEURS

Evolution de l'occupation du sol.

ENJEUX

Préserver les prairies et les espaces naturels.
Garder une urbanisation cohérente (éviter une urbanisation linéaire) afin de préserver les paysages et d'éviter le morcellement des espaces naturels (prairies notamment).

Direction régionale de l'environnement,
de l'aménagement et du logement

PLUi Canche Ternoise

Savoir ce que l'on veut



Transformer le problème en objectifs « SMART » :

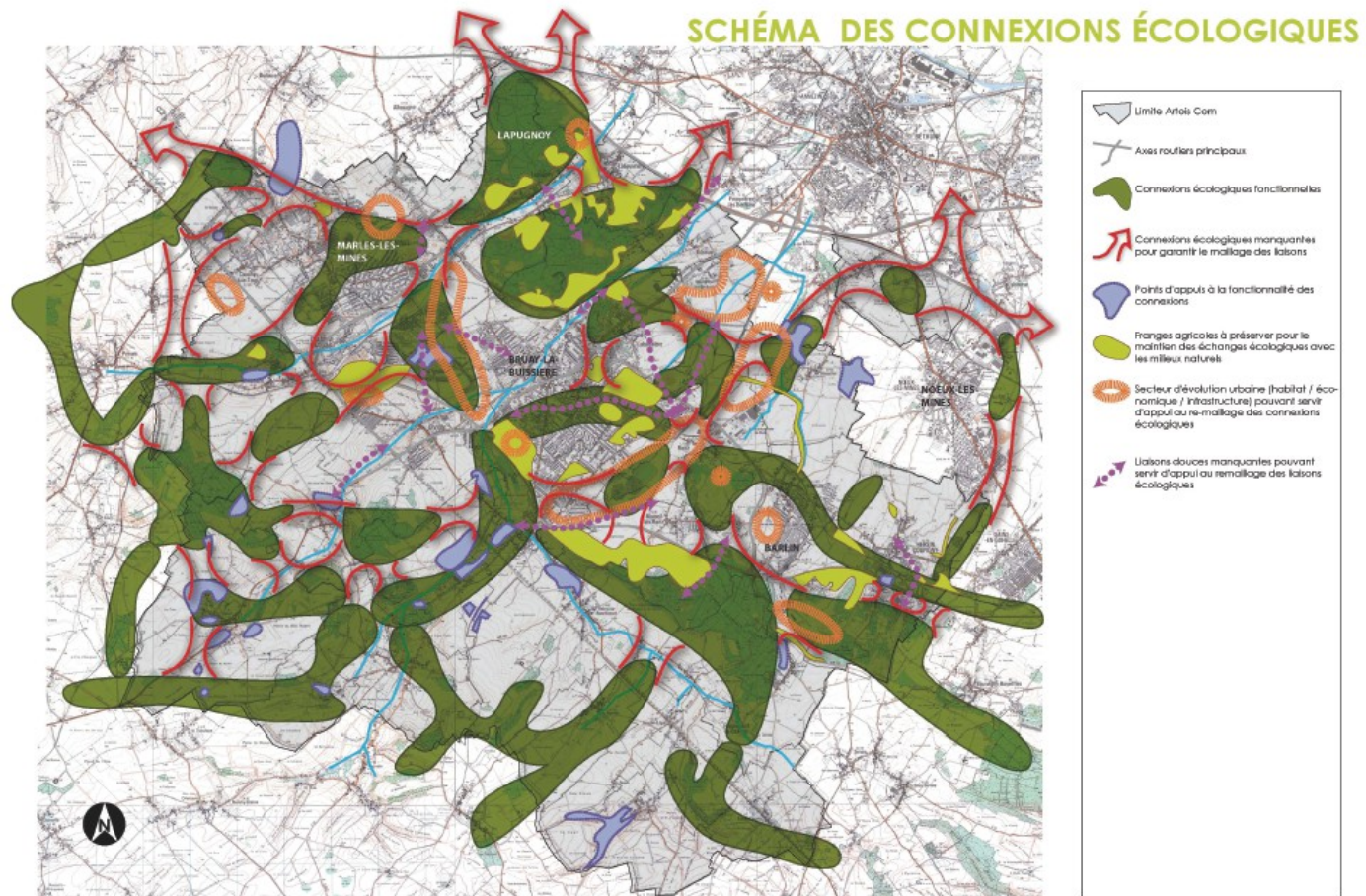
- **SPECIFIQUES**, précis
- **MESURABLES**, quantifiables
- **AMBITIEUX**, requiert un effort tout en restant réalisable
- **REALISTES**, en phase avec la stratégie de l'entreprise
- **TEMPORELS**, limités dans le temps

Déterminer des indicateurs chiffrés...

Comment peut-on résumer le problème
en un indicateur ?

THEME	CONSOMMATION ANNUELLE 2013-2024	CONSOMMATION TOTALE 2013-2024
Habitat (tissu non occupé et artificialisation)	9,4 ha/an	113 ha
Emprises industrielles, commerciales, tertiaires	13,2 ha/an	159 ha/an
Autres artificialisation	3 ha/an	36 ha
Rythme annuel de consommation foncière	25,6 ha/an	308 ha

...mais pas uniquement



Grandes infrastructures paysagères - Massifs boisés et vallées - Trame Verte / Trame Bleue - Bocage / Axeca / JC Bruneel - Artois Comm.

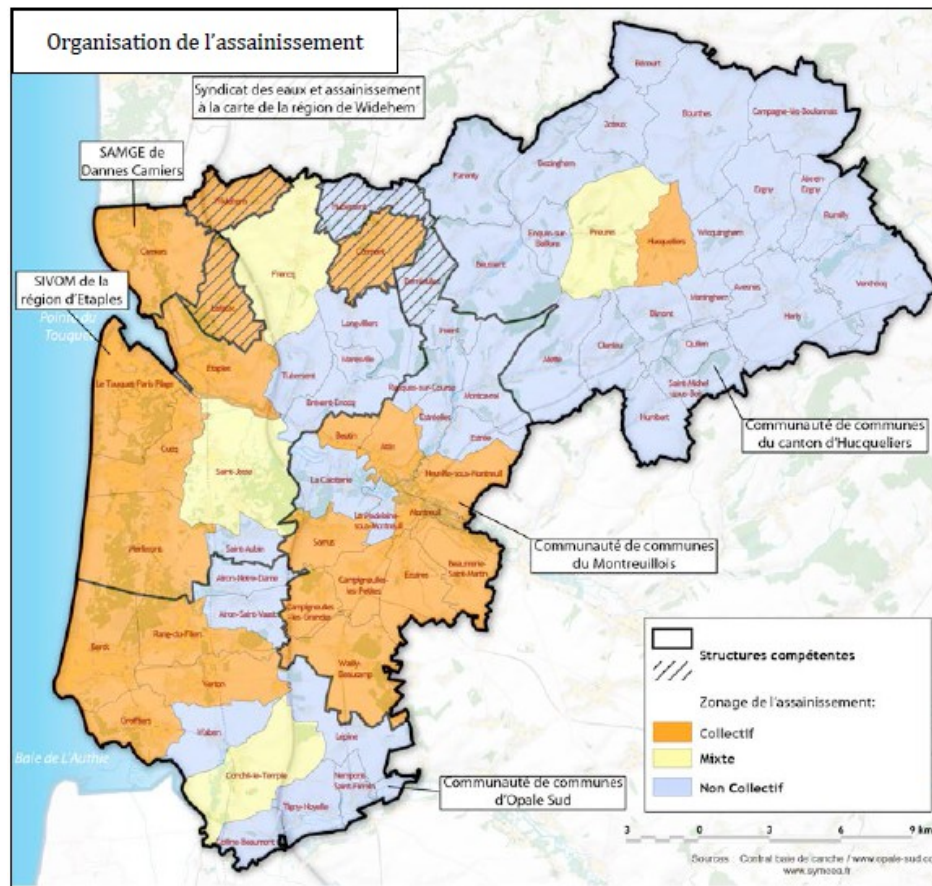
Secteur *Massifs boisés et Vallées*

Extrait - Schéma de la Trame verte et bleue de la Communauté d'Agglomération de l'Artois (Artois Comm.) - Communauté d'Agglomération de l'Artois, 2009

Trouver les sources des indicateurs

Souvent, les données sont issues du diagnostic et produits par des structures tierces.

Dans des cas très précis, un indicateur et un suivi « personnalisé » peut être mis en place



Synthèse : le tableau des indicateurs

	Description de l'indicateur	Renseignement temps zéro	Objectif du PADD	Prescriptions associées	Objectif chiffré	Source des données
Surface de zones humides	Surfaces de zones humides sur la commune, en ha	200 ha	Préservation des ZH	Inconstructibilité des zones humides	200 ha	DREAL
Part d'habitat social sur la commune	Part d'habitat social dans les opérations nouvelles, en % de logements construits	12%	Augmentation de la part d'habitat social sur la commune	Toute nouvelle opération groupée devra comprendre au moins 30% d'habitat social sur les nouvelles constructions	35%	DDTM
	Part d'habitat social dans la commune, en % du parc	10%			25%	DDTM

Le suivi doit être prévu pendant l'élaboration du document

Être capable d'assurer le suivi

1/ Comment fait-on ?

Qui ?

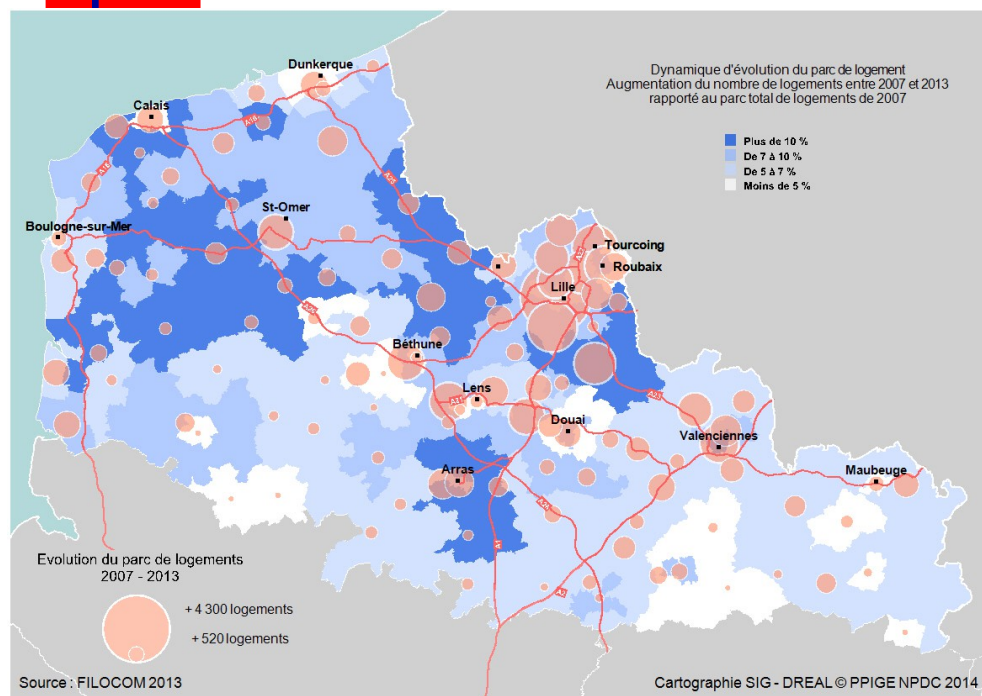
Comment ?

2/ Quelles sources ?

Où trouve-t-on la donnée ?

Comment constituer les indicateurs locaux ?

L'évaluation : un indicateur de santé du document



Evaluation =
indicateurs +
connaissance du
territoire

**Le « pourquoi » est plus important que le
« combien »**

Direction régionale de l'environnement,
de l'aménagement et du logement



Un outil d'aide à la constitution d'indicateurs

À quoi pourrait ressembler l'outil ?

Interface de saisie / affichage du zonage à façon

Indicateurs statistiques pour le suivi des SCOT du Nord-Pas-de-Calais Zonage Données Démographie

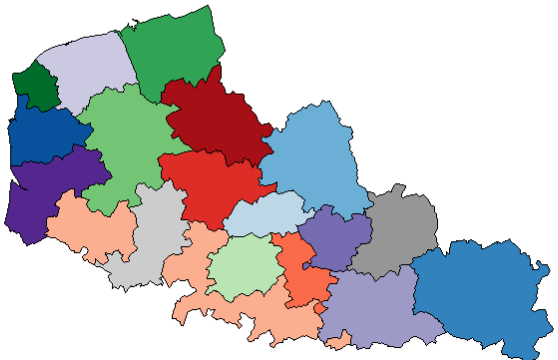
Cette application vous permet de calculer simplement des indicateurs statistiques pour tout zonage géographique. Il suffit d'importer un fichier de données associant à chaque commune un territoire de référence.

Importation de la composition des territoires

SCOT.csv

1333
lignes importées

Carte de situation



SCOT

- HORS SCOT
- SCOT D'OSARTIS - MARQUION
- SCOT DE L'ARTOIS
- SCOT DE LA FLANDRE INTÉRIEURE
- SCOT DE LA RÉGION D'ARRAS
- SCOT DE LA RÉGION DE SAINT OMER
- SCOT DE LA RÉGION FLANDRE DUNKERQUE
- SCOT DE LA TERRE DES DEUX CAPS
- SCOT DE LENS-LIÉVIN / HÉNIN-CARVIN
- SCOT DE LILLE MÉTROPOLE
- SCOT DE SAMBRE - AVESNOIS
- SCOT DU BOULONNAIS
- SCOT DU CALAISIS
- SCOT DU CAMBRÉSIS
- SCOT DU GRAND DOUAISSIS
- SCOT DU MONTREUILLOIS
- SCOT DU TERNOIS
- SCOT DU VALENCIENNOIS

Affichage des données

Indicateurs statistiques pour le suivi des SCOT du Nord-Pas-de-Calais

Zonage

Données

Démographie

Choix des territoires

- SCOT D'OSARTIS - MARQUION
- SCOT DE L'ARTOIS
- SCOT DE LA FLANDRE INTÉRIEURE
- SCOT DE LA RÉGION D'ARRAS
- SCOT DE LA RÉGION DE SAINT OMER
- SCOT DE LA RÉGION FLANDRE DUNKERQUE
- SCOT DE LA TERRE DES DEUX CAPS
- SCOT DE LENS-LIÉVIN / HÉNIN-CARVIN
- SCOT DE LILLE MÉTROPOLE
- SCOT DE SAMBRE - AVESNOIS
- SCOT DU BOULONNAIS
- SCOT DU CALAISIS
- SCOT DU CAMBRÉSIS
- SCOT DU GRAND DOUAISIS
- SCOT DU MONTREUILLOIS
- SCOT DU TERNOIS
- SCOT DU VALENCIENNOIS

Désélectionner tout/Sélectionner tout

Exportation du fichier de résultats

 Télécharger les données

Afficher 20 éléments

Rechercher :

Territoire	Population 2011	Population 2006	Population 1999	Population 1990
SCOT DE LILLE MÉTROPOLE	1233874	1224508	1203837	1213889
SCOT DE LENS-LIÉVIN / HÉNIN-CARVIN	368421	370677	375502	380682
SCOT DU VALENCIENNOIS	348944	346972	348007	361001
SCOT DE L'ARTOIS	277224	275962	273364	277126
SCOT DE LA RÉGION FLANDRE DUNKERQUE	253448	256700	262933	273352
SCOT DE SAMBRE - AVESNOIS	232680	234658	238557	255786
SCOT DU GRAND DOUAISIS	224892	224760	225696	235663
SCOT DU CAMBRÉSIS	159041	155669	156026	167589
SCOT DU CALAISIS	154149	152549	151168	146038
SCOT DU BOULONNAIS	139668	141002	142475	138900
SCOT DE LA FLANDRE INTÉRIEURE	139215	134392	131298	130512
SCOT DE LA RÉGION DE SAINT OMER	134102	130331	127832	124378
SCOT DE LA RÉGION D'ARRAS	114505	112978	110507	108974
SCOT DU MONTREUILLOIS	75432	75401	70555	69156
SCOT D'OSARTIS - MARQUION	42597	41438	40786	40898
SCOT DU TERNOIS	38367	37637	36877	37245
SCOT DE LA TERRE DES DEUX CAPS	21987	21459	20556	19716

Source : Insee, Recensements de la population

Affichage de l'élément 1 à 17 sur 17 éléments

Précédent

1

Suivant

de l'aménagement et du logement



Premières analyses

Modules d'analyses

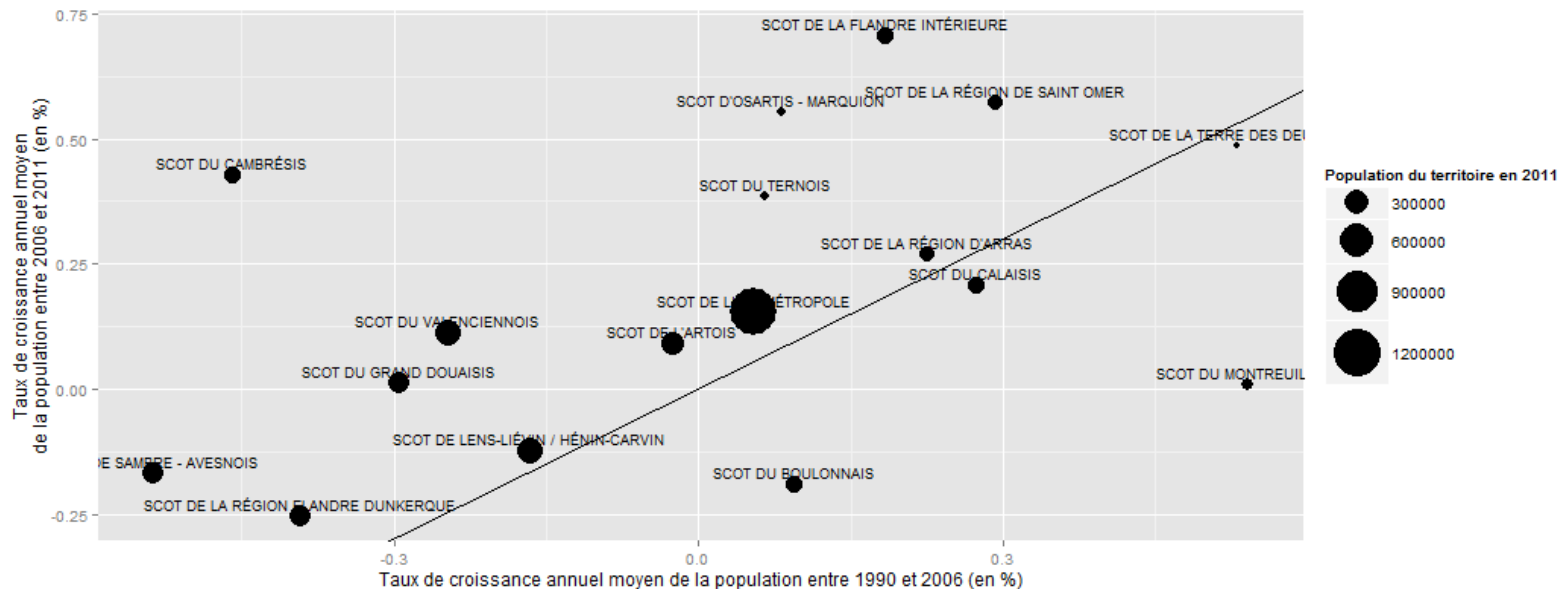
Indicateurs statistiques pour le suivi des SCOT du Nord-Pas-de-Calais

Zonage

Données

Démographie

La population s'accroît-elle plus vite sur la période récente ?



Direction régionale de l'environnement,
de l'aménagement et du logement

Conclusion

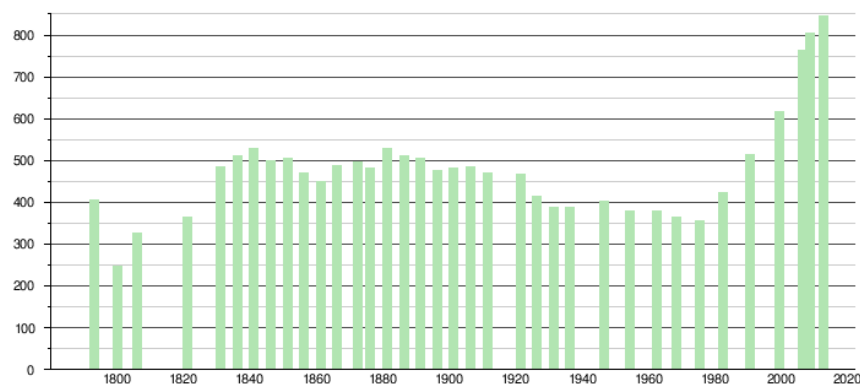
Cet outil permet de « libérer » les collectivités de la phase de collecte, pour se concentrer sur l'analyse (« Pourquoi ? »)

Évolution de la population [\[modifier\]](#)


1793	1800	1806	1821	1831	1836	1841	1846	1851
406	248	328	365	485	510	530	501	506
1856	1861	1866	1872	1876	1881	1886	1891	1896
470	450	487	498	481	530	512	505	477
1901	1906	1911	1921	1926	1931	1936	1946	1954
481	485	469	467	416	387	389	402	381
1962	1968	1975	1982	1990	1999	2006	2008	2012
380	365	356	423	513	618	763	804	845

De 1962 à 1999 : population sans doubles comptes ; pour les dates suivantes : population municipale.
(Sources : Ldh/EHESS/Cassini jusqu'en 1999 puis Insee à partir de 2004 .)

Histogramme de l'évolution démographique



Sources : base Cassini de l'EHESS et base Insee.



Quelques exemples d'indicateurs et d'évaluations tirés des SCOT

SCOT de Lens Lievin Henin Carvin

Indicateurs	Type d'indicateurs	Maîtres d'ouvrage
Gestion du foncier : « recyclage urbain » (nombre et superficie)	Quantitatif	SCOT
Superficie Agricole Utilisée	Quantitatif	Chambre agriculture, DDAF
Nombre d'exploitations dont celles de plus de 80 ha	Qualitatif et Quantitatif	Chambre agriculture, DDAF
Taux de développement de cultures alternatives dont cultures non alimentaires	Quantitatif	Chambre agriculture, DDAF
Nombre de création de lieux de sensibilisation à l'environnement	Quantitatif	DDE
Superficies des zones et parcs d'activités en projet, existants dont les zones commercialisables	Quantitatif	CCI, SCOT
Nombre d'engagements de démarches de qualité pour la création de parc d'activités	Quantitatif et qualitatif	SCOT

SCOT de Valenciennes



SCOT du Calaisis

ENJEU SUR LE TERRITOIRE	Indicateurs (*La fréquence de mise à jour de chaque indicateur est de 5 ans sauf indication contraire)	Source/Fournisseur de la donnée	Référence Contenu du SCoT se rapportant à l'indicateur
THÉMATIQUE DU LOGEMENT			
Réponse aux besoins en logements	Nombre total de logements construits, par EPCI	DDTM, Collectivités	P 28
	% de logements locatifs dans la production de logements	DDTM, Collectivités	P 30
	% de logements sociaux (sur l'ensemble des logements) par territoire	DDTM, Collectivités	P 27
	Type de logements (individuel ou collectif)	DDTM, Collectivités	P 28
Amélioration du parc ancien privé	Volume des aides ANAH et nombre de dossiers Nombre de logements conventionnés	DDTM, ANAH	
Réponse au vieillissement de la population	Nombre/création d'hébergements spécifiques (RPA, maisons de retraite...)	Collectivités	
Planification	Élaboration de PLH. Lancement d'OPAH ou de PIG Opérations d'aménagement (lotissement, ZAC...) : nombre d'avis rendus par la Commission Urbanisme-Aménagement	Intercommunalités, communes	

Le suivi global de la stratégie des comptes fonciers habitat s'appuiera principalement sur le décompte de la programmation logements qui sera décliné dans les documents d'urbanisme locaux par le biais des orientations d'aménagement et de programmation. Elle sera précisée annuellement par le recueil des programmes de construction délivrés dans le cadre des autorisations d'urbanisme et mise en perspective avec les données SITADEL.

Chaque intercommunalité tiendra une base de données des projets de construction à vocation habitat qui sera renvoyé au SYMPAC. Le SYMPAC compilera et vérifiera les données transmises sur une base de tableur en vue d'évaluer le respect des objectifs. Cet outil pourra être le support du bilan triennal des compte-fonciers et de l'activation de la clause de revoyure.

Direction régionale de l'environnement,
de l'aménagement et du logement